

BULLETIN MUNICIPAL

2017



Photo : Remise de la fleur pour « Villes et Villages Fleuris » en décembre 2016

LA ROUAUDIÈRE

Le Mot du Maire:



En 2016, nous avons réalisé comme convenu l'amélioration thermique des logements locatifs du Presbytère. Par ailleurs, l'aménagement de la partie droite du rez de chaussée, qui sera le 4ème appartement, se termine prochainement. (le logement est déjà réservé)
Ce dossier a fait l'objet d'une demande de subventions à hauteur de 50%.

Concernant l'église, il n'y a pas de gros travaux prévus pour l'année 2017. En effet, seulement les tuffeaux côté ouest sur l'entrée principale ainsi que sur la porte Nord/Ouest, seront rénovés.

Depuis quelques mois, nous nous penchons sérieusement sur le dossier de notre Salle Communale. En effet, elle a été mise en service en 1981, avec les équipements de l'époque.

Cette salle, bien qu'elle soit très fonctionnelle, nécessite quelques travaux d'entretien et de mise en conformité : chauffage, isolation, couverture ainsi qu'un petit relookage.

Avec l'aide d'un bureau d'études, nous élaborerons le projet de sa réalisation jusqu'aux demandes de subventions.

*En cette nouvelle année, je vous souhaite tous mes
meilleurs vœux pour 2017,*

Philippe HEUZE



« Terroir doit rimer avec espoir »

Jean de la Fontaine, dans la fable "le rat de ville et le rat des champs", l'affirme : la vie à la campagne est préférable à la vie citadine. Depuis le XVII^{ème} siècle, que d'évolutions ! Cette comparaison, voire cette confrontation, entre deux mondes que tout semble opposer est-elle toujours d'actualité? C'est la question que je me pose quand j'entends, quand je lis tous les commentaires sur ce sentiment de délaissement, de déclassement que ressentiraient les habitants des territoires dits ruraux. Ne ferait-il plus bon-vivre à la campagne? Serions-nous les dernières sentinelles d'un monde perdu?

L'INSEE parle de France urbaine et de France rurale et toutes ses statistiques comparent et souvent opposent les deux mondes. La campagne : un environnement préservé, des services publics qui disparaissent, une offre d'emploi moins dynamique...La ville : ses pollutions, son effervescence culturelle, ses transports collectifs... Disons-le, dans les médias et les discussions, la ruralité est trop souvent moquée, caricaturée. Elle est mise en opposition à la ville, symbole de modernité, de dynamisme et de progrès. La ruralité serait vieillissante, conservatrice, coupée du monde. **Tout cela est dit sans nuance, donc sans discernement.**

Le géographe Christophe Guilluy, précurseur de la notion de "France périphérique", l'affirme : "*une révolution démographique silencieuse dans l'ensemble des départements vient contredire l'idée d'une France du vide face aux métropoles mondialisées*".

La population serait en hausse dans presque tous les départements. Mais, les défis sont considérables parce qu'on observe une forte proportion de ménages modestes, un affaissement de l'emploi et une baisse importante des moyens pour maintenir les équipements publics et les commerces.

À tout cela s'ajoute la crise agricole qui s'installe durablement, qui mine le moral et qui a des conséquences terribles sur les emplois directs et indirects dans nos territoires.

Pour répondre à ces détresses, l'Etat et les collectivités n'ont pas manqué, ces derniers mois, de lancer dispositifs, contrats, pactes, afin d'aider les initiatives, quelles qu'elles soient, à se développer. Chacun a pris conscience que cette France des petites villes, des villes moyennes et des zones rurales concentre 60% de la population face à la France des métropoles. **Il était donc URGENT de soutenir ces territoires avant qu'ils ne glissent vers un déclassement social et vers une désaffiliation politique et culturelle.**

Les enjeux sont nombreux : favoriser l'emploi, vaincre la désertification médicale, éviter la fracture numérique, bref, donner toutes leurs chances aux populations de ces territoires. **L'heure n'est plus aux promesses et aux déclarations d'amour pour la ruralité, mais à la mise en œuvre, et je sais que communes, intercommunalités, département et région sont passés à l'action.**

Rappelons aussi l'immense investissement des associations qui se mobilisent au quotidien pour faire vivre cet esprit de fraternité. **Tous ces bénévoles constituent à mes yeux un formidable élan d'espoir.**

Dans quelques mois, les françaises et les français voteront. Je souhaite que les choix de nos territoires soient guidés non pas avec ce sentiment de délaissement, mais bien au contraire, avec un esprit ouvert sur l'avenir, sans vaine nostalgie, simplement avec lucidité. En investissant clairement sur les zones rurales, plus de place à la comparaison, ni même à l'opposition, **place à la complémentarité !** Avec l'arrivée des néoruraux, de la notion de la péri-urbanité, la campagne se réinvente une histoire !

Attachée à notre terroir et fidèle à ses valeurs, je souhaite à chacune et à chacun d'entre vous d'y trouver bonheur et espérance.

Bonne et heureuse année 2017 !

Elisabeth Dricey

DÉLIBÉRATIONS

Pour les personnes qui le souhaitent, nous vous rappelons que les réunions du Conseil Municipal sont publiques et que le registre des délibérations est consultable en Mairie.

Délibérations du 14 janvier 2016

- Décision Modificative

Délibérations du 4 février 2016

- Contribution financière pour les Nouvelles Activités Périscolaires est fixée pour l'année à 35 € pour le premier enfant et 25 € pour les suivants.
- Tarifs de pêche de l'étang communal
- Tarifs location du manoir augmentés de 5 %
- Tarifs location de la salle Socio-Culturelle augmentés de 5 %
- Demande de subvention DETR auprès du Préfet pour les travaux à l'ancien Presbytère.
- Demande de DETR pour le parking de l'école
- Tarif de portage de repas aux personnes âgées est augmenté de 3 %
- Tarif de la cantine est augmenté de 5 %

Délibérations du 3 mars 2016

- Subventions 2016 :

- COMMICE AGRICOLE	60 €
- PREVENTION ROUTIERE	20 €
- CHAMBRE DES METIERS	20 €
- SCOUTS DE FRANCE	20 €
- AS LA ROUAUDIÈRE	260 €
- CLUB 3 ^{ème} ÂGE	100 €
- COOPERATIVE SCOLAIRE	500 €
- LES MOTARDS ONT DU CŒUR	20 €
- CLIC ALLIAGES	20 €
- Renouvellement de l'Opération Argent de Poche 2016

Délibérations du 07 avril 2016

- Approbation des comptes de gestion et comptes administratifs 2015
- Décision de ne pas augmenter les trois taxes (habitation, foncier bâti et non bâti).
- Approbation des budgets 2016

Délibérations du 12 mai 2016

- Communauté de Communes du Pays de Craon (CCPC) : Monsieur Thierry JULIOT nommé référent culture
- Achat de vaisselle pour la salle socio-culturelle
- La redevance ERDF reste inchangée, il sera versé à la commune la somme de 197 €

Délibérations du 02 juin 2016

- Achat de vaisselle complémentaire pour la salle socio - culturelle
- Approbation du Schéma de mutualisation de la CCPC par 4 voix pour et 3 abstentions.
- Adhésion à l'association « Label de la Mayenne)
- Renouvellement avec l'entreprise GOUJON pour l'entretien des cloches

Délibérations du 06 octobre 2016

- Accord pour la modification des statuts de la Communauté de Communes
- Augmentation du tarif de cantine et de portage de repas suite au changement de prestataire.
- Acquisition d'une nouvelle chaudière pour l'Ecole /Mairie

Délibérations du 10 novembre 2016

- Accord pour une aide exceptionnelle au RASED
- Par 10 voix contre, pas de participation pour les enfants dans les écoles primaires en dehors de la commune.
- Par 11 voix contre l'implantation d'éolienne sur la commune
- Avis défavorable pour le projet de parc éolien sur les communes de Pouance et Senonnes

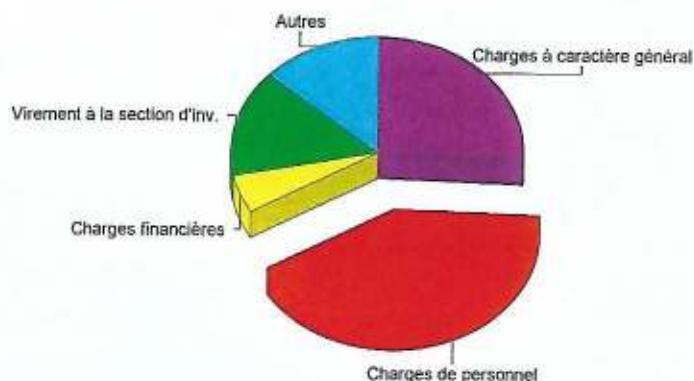
Délibérations du 8 décembre 2016

- Monsieur Jean-Yves GOMMEREL est retenu en tant que Maître d'Oeuvres dans le Cadre de la réfection de la salle socio-culturelle
- Mise en place d'une rampe d'accès à l'entrée de la petite salle
- Accord pour des modifications des statuts de la CCPC.



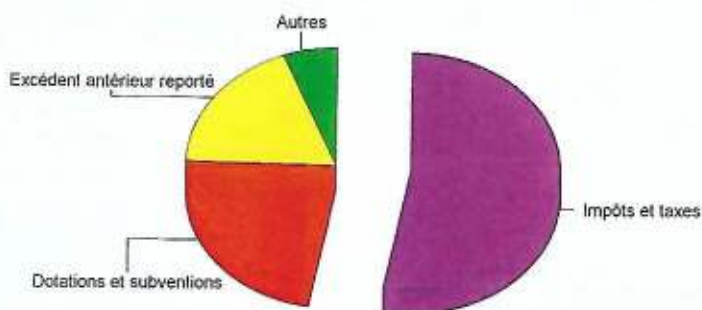
Répartition du budget

Fonctionnement **Dépenses**



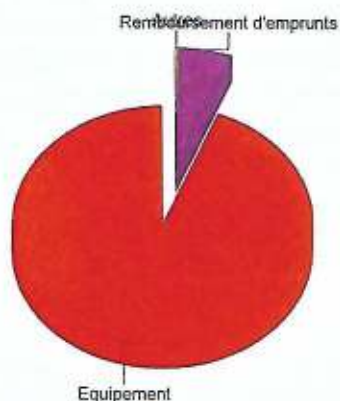
Charges à caractère général	69200	26,0%
Charges de personnel	107970	40,5%
Charges financières	13867,9	5,2%
Virement à la section d'inv.	39814,3	14,9%
Autres	35716,3	13,4%
Total:	266568,5	100,0%

Fonctionnement **Recettes**



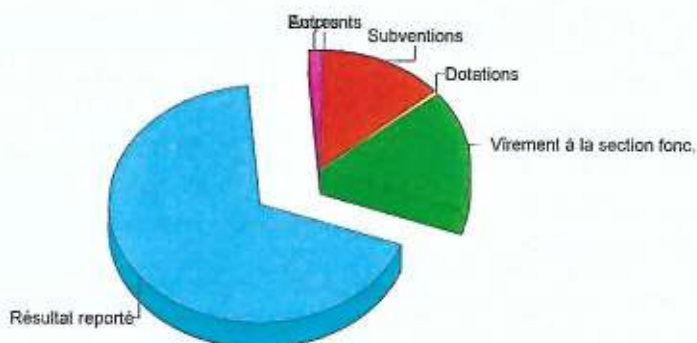
Impôts et taxes	140624	52,8%
Dotations et subventions	60443	22,7%
Excédent antérieur reporté	49553,5	18,6%
Autres	15848	5,9%
Total:	266568,5	100,0%

Investissement **Dépenses**



Remboursement d'emprunts	13910,6	5,7%
Equipement	228805,5	94,0%
Autres	650	0,3%
Total:	243366,1	100,0%

Investissement **Recettes**

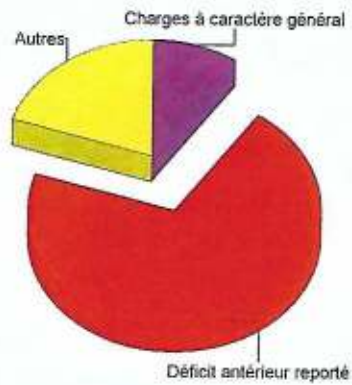


Emprunts	850	0,3%
Subventions	31999	13,1%
Dotations	1500	0,6%
Virement à la section fonc.	39814,3	16,4%
Résultat reporté	166101,5	68,3%
Autres	3101,3	1,3%
Total:	243366,1	100,0%

Répartition du budget

Fonctionnement

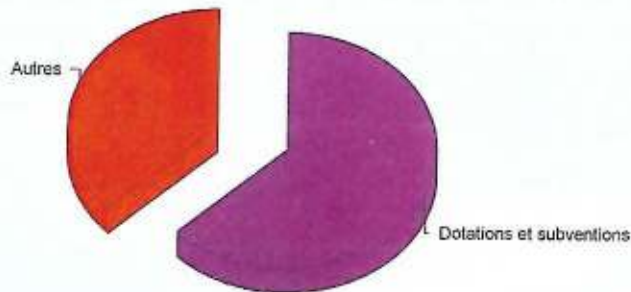
Dépenses



Charges à caractère général	700	9,3%
Déficit antérieur reporté	5297,2	70,7%
Autres	1499,1	20,0%
Total:	7496,3	100,0%

Fonctionnement

Recettes



Dotations et subventions	4696,3	62,6%
Autres	2800	37,4%
Total:	7496,3	100,0%

Investissement

Dépenses



Equipement	11376,5	100,0%
Total:	11376,5	100,0%

Investissement

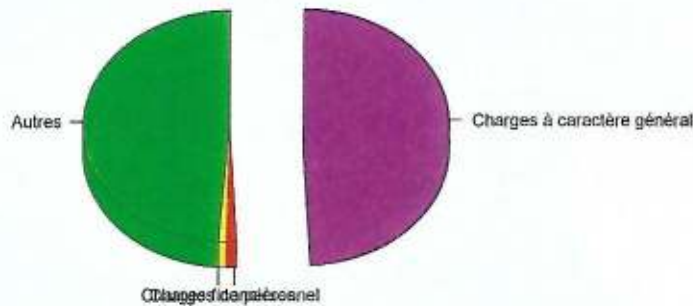
Recettes



Résultat reporté	10477,4	92,1%
Autres	899,1	7,9%
Total:	11376,5	100,0%

Répartition du budget

Fonctionnement **Dépenses**



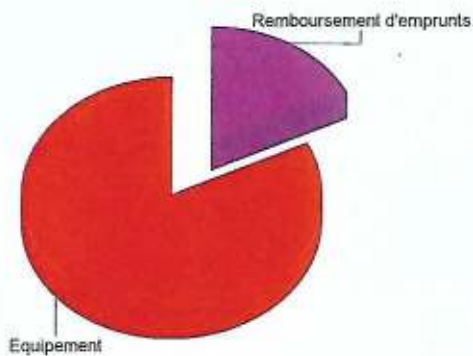
Charges à caractère général	2870,6	49,1%
Charges de personnel	72	1,2%
Charges financières	50	0,9%
Autres	2659,4	48,9%
Total:	5851,9	100,0%

Fonctionnement **Recettes**



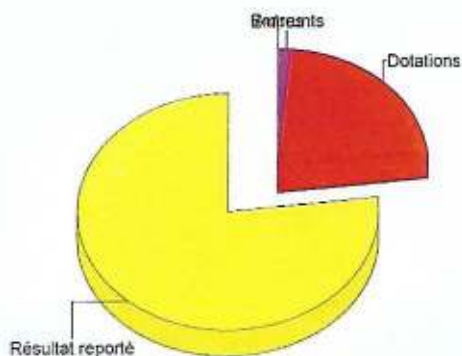
Excédent antérieur reporté	5851,9	100,0%
Autres	0	0,0%
Total:	5851,9	100,0%

Investissement **Dépenses**



Remboursement d'emprunts	1381,6	17,7%
Equipement	6434,9	82,3%
Total:	7816,5	100,0%

Investissement **Recettes**



Emprunts	100	1,3%
Dotations	1696,9	21,7%
Résultat reporté	6018,6	77,0%
Autres	1	0,0%
Total:	7816,5	100,0%

ÉTAT CIVIL DE L'ANNÉE



NAISSANCES

BOURASSET Lyam	05 août	Vitré
BATARD Maëlys	18 août	Angers
GLEYS Lola	11 novembre	Châteaubriant



MARIAGE

PRIOU Théo et MADIOT Sandra	03 septembre
-----------------------------	--------------



DÉCÉS

GOËBAU Stéphane	26 juillet	Orléans
CHEVILLARD Michel	27 septembre	La Rouaudière
RABEAU Jacques	16 décembre	Châteaubriant

École publique La Rouaudière

Contact :

Pour tous renseignements ou inscriptions, merci de vous adresser à Madame Charlène Houlet :

Tel. (école) : 02 43 06 57 55

Mail : ce.0530376w@ac-nantes.fr

Vie de l'école :

Monsieur Xavier Duvieilh a obtenu sa mutation pour l'Ille et Vilaine.

Madame Céline Mazon effectue sa 2^{ème} année en classe enfantine CP. Travaillant à temps partiel, elle est complétée par Madame Marine Aubault-Moreau le vendredi.

Arrivée de Madame Charlène Houlet dans la classe de CE1-CE2-CM1 (pas de CM2 cette année)

Les effectifs, les enseignantes :

Depuis septembre, 27 élèves sont inscrits à l'école et répartis en 2 classes :

- Maternelle – CP : classe de Madame Mazon et Madame Aubault-Moreau, avec 13 élèves.
- CE – CM : classe de Madame Houlet, directrice, avec 14 élèves.

À l'école, vous pouvez aussi rencontrer :

Madame Betty Cornet, ATSEM.

Mesdames Sandrine Lepage et Carlie Brossier AVS (Auxiliaire de Vie Scolaire)

Madame Sarah Cherbonnel (enseignante spécialisée) ainsi que Madame Stéphanie Gringoire (psychologue scolaire) viennent en aide ponctuelle aux enfants en difficultés et se tiennent à disposition des parents sur rendez-vous à l'école.

Les sorties et projets pédagogiques de l'année scolaire 2015-2016

Septembre 2015 :

La Rincerie

Les CE-CM ont participé à une semaine à la Rincerie fin septembre avec l'école de Congrier.

Pendant que les CM2 faisaient de la voile, les autres élèves ont bénéficié d'activités autour du tri des déchets ainsi que du VTT.

Novembre 2015 :

Séances bibliothèque

Les deux classes ont été accueillies 5 fois dans l'année par les membres de la bibliothèque intercommunale. La première séance a eu lieu le 5 novembre. Lors de ces rencontres, les élèves ont pu écouter des histoires, emprunter des livres ...

Danse à l'école

La classe de CE-CM a bénéficié de l'intervention d'un danseur de Mayenne culture qui est venu réaliser 8 séances dans la classe. Suite à ces séances, les élèves ont inventé une danse autour du thème de l'eau.

Merci à l'APE pour le financement de cette activité.

Spectacle avec le dispositif « En chemin »

Le 27 Novembre, les élèves des deux classes sont allés voir le spectacle « Même pas peur du loup ».

Décembre 2015 :

Spectacle de Noël

La classe des petits a présenté un spectacle autour de l'album « La chasse à l'Ours ». Des décors avaient été réalisés en classe à cette occasion. La classe des grands a proposé un spectacle élaboré

lors des séances de danse avec l'aide de l'intervenant de Mayenne Culture.

Janvier 2016

Piscine

Les élèves du CP au CM2 ont bénéficié de séances de piscine de janvier à mars 2016.

Hiver 2016

Sortie à Jublains

Les élèves de CE – CM se sont rendus à Jublains, commune bâtie sur les vestiges d'une cité gallo-romaine. Merci à l'APE pour le financement de cette sortie.

Mai-juin-juillet 2016

Projet fresque

À l'occasion de travaux en arts visuels et avec l'aide d'une céramiste, les élèves de l'école ont réalisé une fresque en mosaïque sur le mur extérieur de l'école.



Départ de Monsieur Xavier Duvieilh

Lors de l'inauguration de la fresque le premier week-end de juillet, un pot de départ a été organisé pour dire au revoir à Xavier Duvieilh, enseignant en CE-CM et directeur, qui a quitté l'école suite à l'obtention de sa mutation en Ille et Vilaine.



Projets pour l'année scolaire 2016-2017

Septembre 2016

La Rincerie

Les élèves de CE-CM ont bénéficié d'une semaine d'activités de pleine nature à la Rincerie, avec l'école de Congrier. Les CM1 ont appris à faire de la voile ; les CE1-CE2 ont pu découvrir l'ornithologie, ils ont également poursuivi leur apprentissage du VTT. Merci à l'APE pour le financement des activités des CE1-CE2.



Musique

Depuis mi septembre, un intervenant en musique vient dans les deux classes pour proposer aux élèves des séances de musique. La classe enfantine-CP travaille autour des instruments et de la découverte des sons ; la classe de CE-CM découvre la musique à travers le rythme et les percussions corporelles.



Piscine

Depuis septembre jusqu'à mi décembre, les élèves du CP au CM1 se rendent à la piscine de Craon. Malgré la suppression de 3 séances suite à une réduction des effectifs de maîtres nageurs, les élèves bénéficieront de 10 séances.

Novembre 2016

Commémoration du 11 novembre

Les élèves de la classe de CE-CM ont participé à la commémoration du 11 novembre. Ils avaient, à cette occasion, préparé des poèmes sur ce thème, qu'ils ont pu lire lors de la cérémonie.



Séances bibliothèque

Les deux classes bénéficieront de séances de bibliothèque au cours desquelles des histoires leur seront lues. Ils pourront également emprunter des livres.



Spectacle avec le dispositif « En chemin »

Le 30 novembre prochain, les élèves des deux classes iront voir le spectacle « Rick le cube et les mystère du temps», à la Selle Craonnaise.

Décembre 2016

Spectacle de Noël

Le spectacle de Noël aura lieu le vendredi 16 décembre à 20h. À cette occasion, les élèves présenteront le travail réalisé en musique avec l'intervenant.

Janvier 2017

Rencontre auteur

Les élèves de la classe de CE-CM rencontreront l'auteur Agnès De Lestrade, à l'école, le 20 janvier prochain. Des livres de cet auteur seront étudiés en classe à cette occasion.

Printemps 2017

Ciné enfants

Les élèves des deux classes se rendront au cinéma au printemps prochain. Les choix des films n'ont pas encore été arrêtés.

QR codes

Le projet QR codes, crée par les élèves en 2014-2015 est amené à être remis à jour cette année. Il s'agirait de reprendre le travail commencé en classe afin de le rendre plus visible au sein de la commune.

Le conseil d'école

Pour l'année 2016-2017, ont été élus :

- titulaires : Madame Élodie SIMON et Monsieur Mickaël PELHÂTE
- remplaçants : Madame Cindy DELAUNAY et Madame Anita RENIER

La première réunion du Conseil d'école se tiendra le lundi 21 novembre.

Services

TAP de 16h00 à 16h45

Cantine municipale

Renseignements à la mairie de la Rouaudière

Association des Parents d'élèves de l'école de La Rouaudière

École Publique – 10 rue du Maine

53390 LA ROUAUDIERE

E-mail : ape_larouaudiere@orange.fr

Président Védie Christophe ; 07 70 60 63 96

Association inscrite à la sous-préfecture de Château-Gontier sous le n° W531000507

Le bureau a le plaisir d'accueillir trois nouveaux membres et se compose comme suit (scrutin du 17 octobre 2016 et élection du 14 novembre 2016) :



(1) (2) (3) (4) (5) (6) (7)

Président : Christophe Védie (2)
Vice-président: Michel Landais (4)
Trésorière : Patricia Legrée (5)
Trésorier adjoint : Mickaël Pelhâte (6)
Secrétaire: Béatrice Paumaurd (7)
Secrétaires-adjointes : Sonia Guillaudeux (3) et Anita Delonglé (1)
Membre administrateur : Jérôme Batard (absent sur la photo)

Les actions de l'association

2015-2016

Arbre de Noël (18/12/15)

les enfants ont présenté un extrait du spectacle de danse sur le thème de l'eau, dans le cadre de l'action « Danse à l'école » (animation et adhésion à « Mayenne Culture » acquittées par l'APE), participation à hauteur de 50% avec l'OCCE pour les cadeaux et organisation de la collation



Sur la scène du théâtre de Château-Gontier
Vidéo visible sur le blog de l'école :
<http://passerelle.ac-nantes.fr/larouaudiere/>

Sortie scolaire à JUBLAINS (01/02/16)

financement du transport pour la sortie des élèves CE-CM



Théâtre de JUBLAINS



Vente de mugs avec les dessins des enfants.
Opération réussie grâce à l'implication de nombreux parents !

Les actions de l'association (suite)

Saint Georges du 24/04/2016

avec nos amis anglais, Elaine, Howard et de nombreux parents qui se sont investis (un grand merci à tous les bénévoles). Cette année, l'association des parents d'élèves s'est vue remettre un chèque de 2.500€. Cette somme contribue aux déplacements des élèves en car et permettra de financer une partie des prochains voyages scolaires (classe de neige en 2018, sorties pédagogiques,...)

En photo, « Morris Team »

Prochain rendez-vous
23 avril 2017



Fresque en mosaïque

réalisée par les enfants avec la participation de Chantal Hérault. Les frais ont été pris en charge par l'APE (dont subvention « Trophées de la Vie Locale » du Crédit Agricole obtenue en décembre 2013)

Inauguration le 2 juillet 2016 en partenariat avec la Mairie de La Rouaudière.



- Pot de départ le 05/07/16, pour Monsieur le Directeur Xavier Duvieilh, Stève Gaudin (maître « plus ») et Mustapha Abdallah (AVS).
- Un projet de kermesse aurait dû être mis en place avec Monsieur Duvieilh Xavier, cependant la fête de fin d'année n'a pas pu avoir lieu par manque de participants. Pour 2017, nous espérons vivement pouvoir organiser une fête de fin d'année grâce à la participation de tous les parents.

Les projets de l'association pour l'année 2016-2017

✓ **Arbre de Noël : le 16 décembre 2016**

- * spectacle présenté par les élèves de l'école, accompagnés de leur maîtresse
- * tombola avec de nombreux lots
- * passage du Père Noël

✓ **Saint Georges : le 23 avril 2017**

vide-greniers, danses folkloriques, animations variées, jeux pour les petits et les grands, tombolas, expositions, petite restauration. Entrée gratuite.

Nous comptons sur la participation de tous les parents d'élèves.

✓ **Fête de fin d'année 2017** en cours de préparation.

Nous comptons sur la participation de tous les parents d'élèves.

Vous souhaitez participer à une ou plusieurs manifestations ou actions ? Vous avez des idées et suggestions pour faire vivre l'association ? N'hésitez pas à nous contacter par mail : ape_larquaudiere@orange.fr ou par téléphone au 07 70 60 63 96

Tous les membres du bureau vous souhaitent une bonne année 2017

L'Amicale des Anciens Combattants

L'amicale se compose comme suit :

1 combattant 35/45
3 A.F.N.
2 veuves de nos Amis
6 soldats de France

Le Bureau reste toujours sous la présidence de M. Marcel SALMON.

Le **11 Novembre 2016**, nous avons commémoré l'Armistice avec les drapeaux de la commune. Les enfants de l'école ont également lu un poème sur la guerre.

Nous remercions nos amis anglais, pour leur présence et leur implication lors des commémorations.



Le Président, M. Salmon

Génération mouvement – Club Les Bons Amis

vous présentent Roaldériennes et Roaldériens,
ses vœux pour l'année 2017.

Au sein du club, toujours la même ambiance demeure, avec les traditionnelles journées Galette des Rois, Crêpes, Sorties et Concours de Belote.

Le 15 Juin 2016 , nous nous sommes rendus à La Rincerie, pour une journée dans la bonne humeur avec les communes de Congrier et Senonnes.



Les convives ont découvert le programme de l'année.

Venez nous rejoindre.

La Présidente, Mme CHANTEUX.



Association Sportive Roaldérienne :

L'équipe termine la saison **2015/2016** dans la première partie du classement.

La saison **2016/2017** a débuté en accueillant de nouveaux joueurs, venus renforcer l'équipe. Les matchs se déroulent toujours le dimanche après-midi au terrain. N'hésitez pas à venir encourager notre équipe, dans la bonne humeur.

Le Bureau reste sous la présidence de M. Samuel GEFFRAY.

Pensez d'ores et déjà, à réserver la date du **Samedi 18 Mars 2017**, pour la traditionnelle **SOIREE CHOUROUTE**.

Allez rejoindre la page Facebook « AS Roalderienne » pour connaître toutes les infos du club.



L'association a été touchée par le décès de M. Michel CHEVILLARD, ancien joueur et bénévole toujours actif au sein du club. Nous renouvelons nos sincères condoléances à la famille et nous n'oublierons jamais son implication dans le club.



COMITE DES FÊTES

Nous avons créé le nouveau Comité des Fêtes, au mois d'Avril 2016.

Les membres du Bureau sont :

- Président : Marvin BOURGEAIS
- Trésorière : Alexandra COURCIER
- Secrétaire : Wayne BOURGEAIS

Les membres actifs :

- Vincent SABIN
- Guy BOURGEAIS
- Michel LANDAIS
- Mickaël DUPONT



Notre 1ère manifestation s'est déroulée **le 9 juillet 2016**, lors de la Fête du Village. Nous tenons à remercier toutes les personnes ayant participé à la soirée, et tout particulièrement aux bénévoles qui nous ont aidé lors de cette manifestation, ainsi que le lendemain au démontage.

Vous pouvez dorénavant noter dans vos agendas :

- 13 Mai :

Journée country :

- Divers animations : taureau mécanique, danse country, musique folk, concours de palet et exposition de vieilles voitures et motos.

Le Soir :

- Possibilité de se restaurer sur place
- Concert
- DJ
- Divers animations dans la soirée

- 8 Juillet :

Soirée Concert (Fête du Village)

- Réservation des repas
- DJ



LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE:

La bibliothèque de La Rouaudière est depuis mars 2014 intégrée au réseau des bibliothèques du Pays de Craon. Grâce à l'aide de M. Yann Chaineau, bibliothécaire intercommunal, le site est désormais informatisé.

Il faut continuer d'impliquer davantage les habitants de la commune. Des liens plus étroits avec l'école devraient permettre d'intéresser davantage les enfants.

Venez découvrir ce lieu de lecture et de partage, pour continuer à faire vivre la bibliothèque.

Merci aux bénévoles qui s'impliquent depuis quelques années dans la gestion dans la bibliothèque. Et **merci également aux nouvelles bénévoles** qui nous ont rejoints cette année. La nécessité de trouver une équipe importante peut amener une fréquentation qui irait croissante.

Nous vous accueillons :

Le Mercredi de 14h à 15h

Le Samedi de 11h à 12h

Les « Heure du Conte » vont être renouvelées sur l'année 2017 (*date à reconfirmer*)



Rappel : Le lecteur peut de chez lui accéder au catalogue en ligne du réseau de lecture publique à l'adresse www.paysdecraon.fr sur la page Médiathèque. Le lecteur peut ainsi consulter le catalogue en ligne, prolonger ses documents et en réserver également. Pour plus d'informations contacter la Médiathèque au 0243060725.

MUTUELLE COUPS DURS

Le bureau est ainsi constitué :

- Président : Dominique LEGEARD
- Vice Président : Didier ROSSIGNOL
- Secrétaire : Pascal DOINEAU
- Trésorier : Dominique SABIN

Membres : Roland SEJOURNE ; Louis ROBERT ; Jean-Pierre MORICEAU ; Michel HOUSSAIS ; Antoine HOUSSAIS.

La cotisation annuelle est de 6€

Le vice président, Michel CHEVILLARD, nous a quitté cette année. Les souvenirs restent de la part du bureau et de ses membres, qui sont les agriculteurs qui adhèrent à la mutuelle.

Le Président, M. LEGEARD



« Une nouvelle entreprise s'implante à la Rouaudière, ART DE MAINS créateur Menuisier »

Voilà maintenant six mois que Art de mains a ouvert ses portes dans un écrin de nature, localisé au lieu dit « L'Ermenaudière » à la Rouaudière, cet environnement offre par sa simplicité, le calme et la verdure.

L'expérience acquise au cours de ces dix dernières années sur les routes du tour de France me permet de pouvoir proposer plusieurs spécificités du vaste métier de menuisier.

En effet, Art de mains se déploie sur plusieurs pôles tels que la restauration et la fabrication de mobiliers, mais aussi la création de meubles d'intérieur et d'extérieur sur mesure, tout en revisitant vos intérieurs afin de les rendre plus accueillants et chaleureux.



Restauration d'un bureau en chêne.



Transformation d'un piano en bar à vin.



Fabrication d'un bureau de direction en chêne.



Création d'un berceau en chêne et sapin.

Art de mains reste joignable :

Tel : 06.48.76.21.77. Site internet : www.artdemains.com Mail : contact@artdemains.com

Vincent Sabin
Créateur Menuisier

06 48 76 21 77

contact@artdemains.com
www.artdemains.com



Wayne Bourgeais

- 2016** : 26^{ème} du championnat International de course sur route
5^{ème} et 6^{ème} a deux course de côte championnat de bretagne
- 2015** : Entraînement en 600cc
- 2014** : 12^{ème} des 23h60 sur Honda CBR
- 2013** : Participation à plusieurs test pour les 24h du Mans
- 2012** : Vice Champion de France du Trophée Malossi 80cc et 5^{ème} Europe du Trophée Malossi en 80cc
- 2011** : 7^{ème} du Trophée Malossi 80cc
12^{ème} des 23h60 sur une Yamaha YZF-R 125cc
- 2010**: 7^{ème} du Trophée Malossi France en 80cc



Sport Moto : une vitrine haut de gamme et un fonds de dotation à votre services pour conjuguer mécénat et défiscalisation.

Manx Grand Prix : Une course spectaculaire, une couverture médiatique mondiale, une nouvelle audience, de nouveaux territoires. Plus de 4000 articles dans le monde dont 500 couvrant le Manx Grand Prix, 5 Millions de téléspectateurs sur les trois semaine de course.

Le Championnat International : 35 000 Spectateurs, Course accesible sur TV, Smartphone, et sur le web : Motors Tv, sport+, Eurosport, AutoMoto, Sport-bike, moto Journal, Motomaniaque, Haut-Anjou, Ouest France...

La Compétition moto: vecteur de communication pour nos Partenaires.

Pour ma part, ce sera faire honneur à des valeurs d'excellence, mettre en avant le savoir-faire d'un travail d'équipe et assurer des prestations de qualité en course.

Noter dorénavent la date du **Samedi 4 Mars**, pour ma Soirée Paella et Présentation de ma saison.



INFO MAIRIE



HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

<i>Lundi</i>	<i>9 H 00 à 12 H 00</i>
<i>Mercredi</i>	<i>9 H 00 à 12 H 00</i>
<i>Vendredi</i>	<i>9 H 00 à 12 H 00</i>



CONTACTS AVEC LA MAIRIE

Tél/FAX : 02.43.06.54.67

Courriel : mairie.la.rouaudière@wanadoo.fr

Recensement Militaire : *Tout jeune atteignant l'âge de 16 ans doit nécessairement venir se faire recenser à la Mairie. Cela est obligatoire pour le permis de conduire, certains examens ainsi que l'inscription sur les listes électorales. Il nous permet aussi de pouvoir recenser tous les jeunes de la commune pouvant participer à l'opération « Argent de Poche ».*

Tarif cantine : 3 € 65 le repas

TARIFS LOCATION DE LA SALLE SOCIO-CULTURELLE ET DU MANOIR

Un chèque caution de 315 € sera demandé lors de la signature du contrat. Chaque association communale a le droit, une fois par année civile, à la location gratuite lors d'une manifestation à but lucratif.

LIEU	COMMUNE	HORS COMMUNE
Grande salle + cuisine	237.09 €	308.21 €
Petite salle + cuisine	160.38 €	208.48 €
Grande salle + petite salle + cuisine	324.14 €	413.36 €
Lendemain de fête	68.30 €	97.90 €
Vin d'honneur grande salle	72.51 €	94.26 €
Vin d'honneur petite salle	33.46 €	43.50 €
Saint Sylvestre	384.91 €	NON
COUVERTS		
Sans lave - vaisselle	0,70 €	0.76 €
Avec lave - vaisselle	0,97 €	1.03 €
Location lave - vaisselle	69.64 €	
CHAUFFAGE du 1er novembre au 30 avril		
Grande salle	50.22 €	
Petite salle	23.42 €	
Repas cantonal aînés ruraux	317.96 €	

LIEU	COMMUNE	HORS COMMUNE
Salle + cuisine	167,35 €	217,54 €
Lendemain de fête	43.78 €	58.00 €
Couverts	0,70 €	0,76 €
COUCHAGES	10 € la nuitée	



ADMR de Saint Aignan
Association de services à domicile
pour tous à côté de chez vous.



Services pour la MAISON : ménage, repassage, petits travaux de jardinage et bricolage.



Services pour la FAMILLE : garde d'enfants à domicile, soutien parental.



Services pour RESTER CHEZ SOI : aide aux seniors et aux personnes en situation de handicap.

Des services modulables : interventions ponctuelles ou régulières et horaires adaptables à vos besoins.

Des aides financières possibles : 50% de réduction ou crédit d'impôt, aides APA pour les personnes âgées, PAJE pour la garde d'enfants...

Nous pouvons vous accompagner dans les démarches administratives.

L'ADMR de Saint Aignan sur Roë, c'est une équipe de XX professionnels qui interviennent à domicile et XXX bénévoles qui animent l'association afin d'aider toute personne à bien vivre chez soi.

Vous aussi, **vous pouvez nous rejoindre et devenir bénévole** ! Des missions variées et adaptées aux disponibilités et envies de chacun.

La VIE + FACILE
grâce aux
SERVICES
à DOMICILE



ADMR de Saint Aignan sur Roë

7, rue Relais des diligences 53390 St Aignan sur Roë

02.43.07.45.94 – staignan.admr53@wanadoo.fr

Votre référent local sur la commune La Rouaudière

Madame Odette Gérard 02 43 06 80 41

Contactez-nous !

DEVIS GRATUIT

Plus d'informations sur www.admr53.fr

L'ASSOCIATION DU SERVICE DE MAINTIEN A DOMICILE

(A.S.M.A.D.)

Le SSIAD

L'ASMAD est une association qui, depuis 30 années, gère un service de soins infirmiers à domicile. A ce jour, ce service dispose d'une autorisation de **80 places** :

- 75 places pour les personnes âgées de 60 ans et plus
- 5 places pour les personnes adultes de moins de 60 ans présentant un handicap ou atteintes de pathologies chroniques.

Son objectif est de contribuer au maintien de la personne à son domicile.

Le SSIAD intervient **sur prescription médicale** ; les soins sont pris en charge par l'organisme de sécurité sociale.

Le SSIAD assure au domicile de la personne **les soins d'hygiène et de confort, des aides aux actes essentiels de la vie, de la surveillance, des soins techniques et relationnels. L'ASMAD travaille en partenariat et confie la plupart des soins techniques infirmiers aux infirmiers libéraux.**

Pour les Personnes Agées, le SSIAD intervient sur l'ensemble du Pays de Craon ainsi que les communes de Courbeville et Astillé.
Pour les Personnes de moins de 60 ans, le SSIAD peut être amené à intervenir sur l'arrondissement de Château-Gontier.

L'EMSA

Depuis 2013, une Equipe Mobile Spécialisée d'Accompagnement (E.M.S.A.) dépendant du SSIAD de Château-Gontier, intervient sur le territoire du Pays de Craon près des personnes atteintes de troubles cognitifs à un stade précoce afin de faciliter le maintien des activités de la vie quotidienne, solliciter les fonctions restantes, proposer des compensations et instaurer des routines. L'EMSA intervient également auprès de l'aidant familial pour l'accompagner et lui proposer des aides.

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h.

Il est toutefois possible de prendre rendez-vous en dehors de ces horaires.

Nous vous invitons à prendre contact avec le secrétariat avant de vous déplacer.

ASMAD

Rue Lavoisier – 53230 Cossé le Vivien

☎ 02.43.98.94.33 - ☎ 02.43.98.84.74

✉ asmad53@wanadoo.fr

Président : Dr Giraud-Héraud Alain **Directrice** : Mme Solier Chantal

QUELS PROJETS POUR 2017 ?

SPASAD

L'ADMR et l'ASMAD ont décidé de renforcer leur coopération dans le cadre de l'expérimentation d'un **SPASAD** (Service Polyvalent d'Aide et de Soins à Domicile).

Le SPASAD a pour mission d'accompagner et de suivre de manière intégrée les personnes requérant à la fois des prestations de soins et d'aide à domicile.

Ce projet est porté par **l'ASMAD du Pays de CRAON et la Fédération Départementale ADMR de la MAYENNE**, regroupant les associations d'aide et d'accompagnement à domicile ADMR de BALLOTS, COSSE LE VIVIEN, CRAON, CUILLE, MERAL, QUELAINES, RENAZE, SAINT AIGNAN SUR ROE.

PROJET DE SERVICE 2012-2017

Le **projet de service 2012-2017** arrive à son terme et une évaluation de ce projet doit être réalisée en 2017.

Pour rappel, nos objectifs étaient :

- D'individualiser la prise en charge et poursuivre la démarche de bientraitance
- D'adapter l'offre de prise en charge aux besoins de la population
- D'adapter au maximum la prise en charge au vu des attentes et besoins des usagers et des familles
- De développer les partenariats et l'insertion du SSIAD dans le réseau gérontologique de proximité
- De poursuivre la professionnalisation des équipes.



Epicerie sociale le pélican

L'épicerie sociale « Le Pélican » a ouvert ses portes en 2005. Depuis, grâce à l'engagement des bénévoles, nous accueillons et nous accompagnons un public en difficulté d'insertion sociale et professionnelle, sur le volet alimentaire.

Cette année encore, le nombre de bénéficiaires a augmenté de 17%. Force est de constater que cette tendance se confirme chaque année. Nous devons répondre à l'ensemble de ces situations de précarité. Pour ce faire et également pour garantir le bon fonctionnement, nous sommes actuellement à la recherche de nouveaux bénévoles. Si vous êtes intéressés, merci de contacter :

- Marie-Noëlle BILHEUX : 02.43.06.54.34
- Jean-Yves JOLY : 02.43.70.65.08

Dans le cadre de la Semaine du Goût, l'épicerie sociale Le Pélican s'est associée au CIAS et à la communauté de communes du Pays de Craon pour organiser des animations autour de l'alimentation et de l'activité physique. Le 14 octobre dernier, différentes actions ont donc pu être proposées aux personnes : présence d'une diététicienne du Pôle Santé, quizz, jeu sur les saveurs, astuces anti-gaspillage et diverses informations sur l'activité physique. Ce moment a été particulièrement apprécié.

L'ESAT du Ponceau, situé à la Selle-Craonnaise, met à disposition à chaque distribution environ 40kg de fruits et légumes. Ce don permet à tous les bénéficiaires d'accéder à des produits variés et de qualité. Qu'ils en soient remerciés.

Nous tenons également à remercier sincèrement la commune de Senonnes pour le soutien financier qu'elle a bien voulu nous apporter cette année. Elle a contribué au renouvellement d'un réfrigérateur et de fait, à la qualité de stockage des denrées alimentaires.

Les 25 et 26 novembre derniers, quelques bénévoles ont participé à la collecte nationale de la Banque alimentaire. Sincère et vive reconnaissance pour leur implication !

Rappel : La distribution est assurée par une vingtaine de bénévoles de la communauté de communes à Saint-Aignan-sur-Roë, un vendredi sur deux, juillet et août compris, sauf jours fériés, de 14H à 17H00. Téléphone : 02.43.06.14.18 (pendant les heures d'ouverture).



Une partie de l'équipe des bénévoles de l'épicerie sociale

Association Loi 1901 déclarée le 21 novembre 2005 au B.O. du 10/12/05 N° 895
Lieu : ancienne trésorerie, rue Pierre Boisramé, 53390 Saint-Aignan-sur-Roë
Adresse mail : asso.pelican@orange.fr

Le Relais Assistante Maternelle

Pour cette année, les assistantes maternelles, parents et enfants ont bénéficié de 16 animations.

Ces temps de rencontre permettent aux assistantes maternelles d'échanger avec l'animatrice mais aussi entre professionnelles, de sortir de son environnement quotidien.

Pour les parents, ce temps permet de rencontrer d'autres parents, d'échanger entre parents et assistantes maternelles, de partager des moments de complicité avec son enfant et de donner à son enfant l'occasion de communiquer avec d'autres enfants.

Enfin, les enfants participent selon leur autonomie, envie et rythme à diverses activités (*motricité libre, jeux d'imitation et de construction, bricolage, comptines, histoires...*) Plusieurs temps ont été animés par des intervenants extérieurs comme l'intervenant musical ou bien encore en période estivale à l'extérieur autour des jeux extérieurs et bac à sable.



Le Relais Petite Enfance c'est aussi un lieu d'information sur les différentes démarches administratives (*aides financières, contractualisation, l'agrément des assistantes maternelles...*), un accompagnement dans les fonctions d'employeurs et d'employées.

Le Relais gère la liste des assistantes maternelles avec une mise à jour régulière de leur disponibilité.

Vous pouvez contacter l'animatrice au Pôle action sociale de St Aignan qui assure des permanences.

Tel : 02 43 07 15 32 ou 07 88 07 15 32.

Crèche Parentale - La Marelle

La crèche parentale La Marelle est ouverte tous les jeudis de 9h à 17h en période scolaire. Elle accueille les enfants de 3 mois à 4 ans.

La crèche bénéficie également de la présence régulière d'une dumiste afin de sensibiliser les plus petits.

Au cœur de la crèche parentale, les parents peuvent voir évoluer leur enfants au sein d'un groupe, découvrir une association, être en contact avec d'autres parents... Tout au long de l'année nous organisons des fêtes et des sorties en partenariat avec la crèche de La Roë , le RAM et le Ribambus.

Le tarif mensuel est fixé selon le revenu familial. La crèche fournit les repas et les couches.

L'assemblée générale se tiendra début d'année 2017.

Nous remercions la CAF, la MSA, la commune de Congrier et la communauté de communes du Pays de Craon pour leur aides financières précieuses.

Le Bureau :

Présidente : Aurélie RAMANY de Congrier
Trésorière : Annabelle PELFRESNE de Congrier
Secrétaire : Brett DURANT de Congrier



Sortie en juin à la ferme de la Janvrie à la Rouaudière

Association "Tourisme en Pays de Craon"

Centre administratif du Pays de Craon

rue Buchenberg

53400 CRAON

Tél : 02 43 06 10 14

Cette nouvelle association est née de la fusion des trois syndicats d'initiative du Sud-Mayenne, à savoir les S.I. de Cossé le Vivien, Craon et St Aignan-Renazé. Sa zone de compétence correspond au territoire de la nouvelle communauté de communes du Pays de Craon soit 37 communes.



Organigramme

1) Bureau :

- trois co-présidentes :

Marie-Lou Blanchet, Marie-Claude Boiteux et Clotilde Faguer

- Trésorier : Arnaud Faguer Trésorier adjoint : Christian Ménard
- Secrétaire : Marie-Françoise Thézé Secrétaire adjoint : François Filipot

2) Membres de droit :

- Mr Dominique Guineheux, vice-président commission Tourisme et Sports au Pays de Craon
- Mme Lucie Labatte, Directrice du T.A.T (Territoire d'Accueil Touristique Sud-Mayenne)
- 1 référent par commune
- 3) **Membres** : Olivier Cocherie, Paulette Colas, Cécile Croissant, Thérèse Duvacher, Bruno Gilet, Janine Lemée, Marie-France Levrard, Gilbert Moreau, Patrick Thézé

Elle comporte plusieurs commissions :

- ✓ la commission "Patrimoine et Editions"
Responsable : Evelyne Ernoul
- ✓ la commission "Animations et Manifestations"
Responsable : Jacqueline Beaulieu
- ✓ la commission "Accueil et Information"
Responsable : Marie-Lou Blanchet
- ✓ la commission "Randonnée Pédestre".
Responsable : Joëlle Hallopaux



LES RONGEURS AQUATIQUES ENVAHISSANTS

Depuis plus de 40 ans, le réseau FREDON-FDGDON organise des luttes collectives contre 2 espèces de rongeurs aquatiques envahissants (RAE), le ragondin et le rat musqué.

En Pays de la Loire, c'est :

Chiffres 2015 **277 965 RAE capturés** essentiellement grâce à l'action des bénévoles piégeurs du réseau des FDGDON-GDON et des chasseurs dont 229 665 ragondins et 48 300 rats musqués.

1 904 000 RAE capturés depuis 10 ans (2005 à 2014)

IMPACTS

L'agriculture

Perte des cultures : un ragondin consomme annuellement (hors produits souillés) 30 € de végétaux agricoles (herbe, maïs, céréales, ...). En 2015, cela représente 277 965 x 30 € =

8 338 950 € de pertes agricoles qui ont été épargnées.

Élevage : risques sanitaires accrus sur les cheptels.

Chez le ragondin, le taux de prévalence moyen en Pays de la Loire est de **50% pour la leptospirose** et de 30% pour la toxoplasmose (sans parler des autres zoonoses : grande douve du foie, ténias divers, ...).

Pour les agriculteurs dont les cheptels sont en contact avec les ragondins, la leptospirose peut entraîner **15 à 30%** de perte de naissances.

L'environnement et la biodiversité

Gestion des milieux aquatiques coûteuse.

Disparition de l'activité agricole en zone de marais.

Fermeture et banalisation des espaces naturels et perte de biodiversité, les espèces invasives constituant la 2^{ème} cause mondiale de perte de biodiversité selon l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature).

Devenir de la loutre, du castor d'Europe et du campagnol amphibie ?

Devenir de l'exploitation touristique, des activités de baignade et de nautisme ?

La santé

Les RAE sont porteurs de nombreuses maladies transmissibles à l'homme, comme la leptospirose, la grande douve, la toxoplasmose, ainsi que des parasites tels que les ténias, ...

53 cas humains de leptospirose ont été déclarés en 2014 dans notre région (mais déclaration non obligatoire). Avec un coût moyen de 1 000 € la journée d'hospitalisation / patient, quelles sont les conséquences réelles sur le budget de la santé ?

Les **animaux domestiques** sont également exposés, y compris en ville où nous retrouvons de fortes populations de rongeurs également vecteurs de maladies (rats, souris, ...).

Bien que banalisée, la problématique des rongeurs aquatiques envahissants est toujours présente, encore plus à l'heure actuelle où les sources de financement évoluent (loi NOTRe, compétence GEMAPI transférée vers les communautés de communes), où leur reproduction est favorisée (réchauffement climatiques, hivers doux) ; l'organisation des actions doit se poursuivre et s'améliorer. Une prise de conscience des enjeux et des risques réels doit s'effectuer.

Ces informations sont issues du *colloque national RAE* organisé à Fontenay-le-Comte le 16 novembre dernier. Source photos : réseau FREDON-FDGDON des Pays de la Loire. La FDGDON de la Mayenne se tient à disposition pour toutes informations : 17 boulevard des Manouvriers 53810 CHANGE
02 43 56 12 40 - accueil@fdgdon53.fr





REORGANISATION DES COMPETENCES DE LA GESTION DE L'EAU SUR LE BASSIN VERSANT DE L'OUDON

La réforme territoriale, qui vise au regroupement des intercommunalités ou des communes, touche également les compétences de la gestion de l'eau.

La compétence « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (G.E.M.A.P.I.) » sera obligatoire pour les communautés de communes ou communautés d'agglomération à partir du 1er janvier 2018. Elles pourront transférer cette compétence à un syndicat mixte qui couvre le bassin versant.

Aujourd'hui, sur le bassin versant de l'Oudon, ces compétences sont déjà exercées par des syndicats. Il faut donc intégrer à l'existant les conditions de la réforme.

! Le bassin versant est un territoire irrigué par une rivière, avec tous ses affluents et fossés qui alimentent ce territoire.

Organisation actuelle sur le bassin versant de l'Oudon

La compétence « gestion des milieux aquatiques » est exercée par trois maîtres d'ouvrage :

- le Syndicat de Bassin de l'Oudon Sud (S.B.O.S.) auquel adhèrent 45 communes*,
- le Syndicat de bassin pour l'aménagement de la rivière l'Oudon (S.B.O.N.) auquel adhèrent 40 communes*, (*nombre de communes au 1^{er} janvier 2015)
- le Département du Maine et Loire sur la partie navigable de l'Oudon de Segré au Lion d'Angers.

La compétence « prévention des inondations » est exercée par le SYndicat Mixte du Bassin de l'Oudon pour la Lutte contre les Inondations et les Pollutions (SY.M.B.O.L.I.P.). Les structures membres sont les deux syndicats de bassin cités précédemment et des structures en charge de l'alimentation en eau potable. Son territoire d'intervention est le bassin versant de l'Oudon.

Ce syndicat est également compétent pour la lutte contre les pollutions diffuses (hors assainissement non collectif) et il est structure porteuse de la Commission Locale de l'Eau (C.L.E.) du bassin versant de l'Oudon.

Compétences du petit cycle de l'eau et du grand cycle de l'eau

Les compétences du petit cycle de l'eau comprennent l'alimentation en eau potable, l'assainissement collectif et non collectif, les eaux pluviales urbaines.

Les compétences du grand cycle de l'eau s'exercent idéalement à l'échelle du bassin versant : planification de la gestion de l'eau, lutte contre les inondations ou les pollutions diffuses, gestion des milieux aquatiques,...

Organisation future

La réflexion sur la nouvelle organisation est actuellement en cours. Les objectifs de la nouvelle organisation sont les suivants :

- conserver la cohérence de gestion de l'eau à l'échelle du bassin versant,
- réussir le transfert de la compétence « G.E.M.A.P.I. » dans le cadre des 3 syndicats de bassin versant existants (S.B.O.S., S.B.O.N. et SY.M.B.O.L.I.P.),
- étudier la plus-value qu'apporterait la fusion des 3 syndicats de bassin versant S.B.O.S., S.B.O.N. et SY.M.B.O.L.I.P.

Pour en savoir plus : www.bvoudon.fr ; téléphone : 02 41 92 52 84

Article édité par la Commission Locale de l'Eau du bassin versant de l'Oudon – novembre 2016

Informations aux habitants de La Rouaudière :

Le hangar construit l'été dernier, au plan d'eau, est à votre disposition.

En effet, pour vos pique-nique, vos journées pêches, vos vins d'honneur... vous avez accès à cette nouvelle installation. Nous pouvons vous fournir tables et chaises.



Renseignements à la Mairie
02 43 06 54 67

De plus, des cartes de pêche à la journée ou à l'année sont disponibles au bar La Roue Aux Bières.





Fonctionnement du Petit Pégase

Le transport à la demande vous permet de vous déplacer du point d'arrêt le plus proche de votre domicile vers le point d'arrêt le plus proche de votre destination.

Comment réserver ?

Il suffit de réserver votre trajet dans les 15 jours qui précèdent le déplacement et :

- jusqu'à l'avant-veille, 16 h, pour un départ du mercredi au samedi,
- jusqu'au vendredi, 16 h, pour un départ les lundi et mardi

en appelant la centrale de réservation
au **02 43 665 333**
ou sur le site : www.lamayenne.fr

Tarifs

Ticket à l'unité : **2 €**
Carnet de 10 tickets : **16 €**
Gratuit pour les moins de 4 ans.

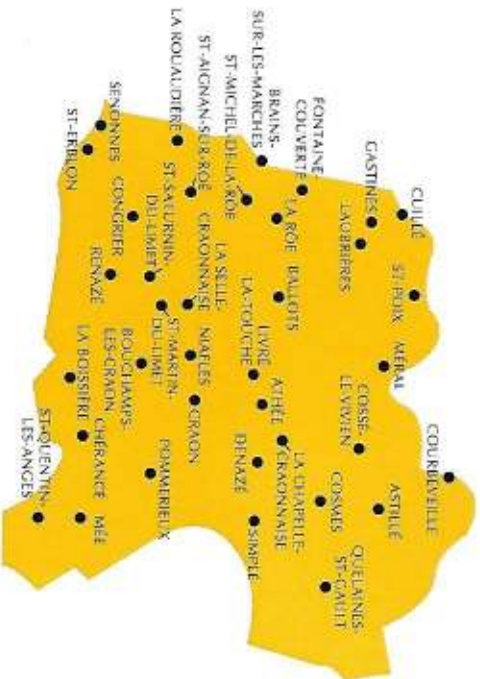
Dans le secteur + Château-Contier :

1 trajet simple = 1 ticket.

Correspondance possible sur le Réseau Pégase avec un même ticket (excepté à Laval).

Pour La-Guerche-de-Bretagne :

1 trajet simple = 2 tickets.



Jours* et horaires de fonctionnement

Mardi : 9h00 - 13h00
Mercredi : 12h45 - 19h30
Jeudi : 9h00 - 12h30
Samedi : 12h45 - 19h30

* Le Petit Pégase ne fonctionne pas les jours fériés.

La-Guerche-de-Bretagne :

Desserte du champ de foire, du pôle santé et du centre-ville :

- Le **mardi matin**, arrivée entre 10h00 et 10h10 et départ entre 12h00 et 12h10.
- Le **mercredi après-midi**, arrivée entre 14h00 et 14h10 et départ entre 18h00 et 18h10.

Château-Contier :

Desserte de l'hôpital, de la place de la République et de l'avenue Joffre, le **jeudi matin**, arrivée entre 10h00 et 10h10 et départ entre 12h00 et 12h10.

En remplissant ce formulaire d'inscription,

vous acceptez les règles de fonctionnement

du Petit Pégase.

Merci de l'envoyer par courrier ou à l'adresse strv@lamayenne.fr

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Commune :

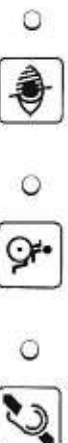
Code Postal :

Tél. :

Portable :

Courriel :

Handicap :



Pour les mineurs, l'accord du responsable est obligatoire.

Le soussigné

père, mère, tuteur de l'enfant désigné ci-dessus, autorise le Conseil départemental de la Mayenne à le transporter par le Petit Pégase.

Date :

Signature obligatoire



Véhicule accessible aux
personnes en fauteuil roulant